Stéphane Ravaille

Professeur Agrégé d'Économie-Gestion

Président de l'UFUTA et de l'UTL34

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'UTL34
Samedi 13 décembre 2025

L'Université du Temps Libre du Bas Languedoc a tenu son Assemblée Générale le samedi 13 décembre 2025 au Cinéma Le Palace , avenue Victor Hugo à Sète (Site de l'UTL34 à Sete) devant 420 membres présents ou représentés.

Monsieur Stéphane Ravaille ouvre la séance à 9h15 en sa qualité de Président de l'Association.

Madame Michèle Jégat, en sa qualité de Secrétaire de l'Association, est chargée du procès-verbal de cette AGO.

Le Président tient à remercier particulièrement la Municipalité de Sète pour la mise à disposition de cette salle et la vice-présidente du Site de Sète Mme Christiane Mas ainsi que son équipe du Conseil de proximité, pour l'organisation matérielle de cette Assemblée.

Après avoir constaté que l'Assemblée avait été régulièrement convoquée (Article 6 des Statuts), qu'il n'y avait pas de quorum à respecter, et que le nombre de pouvoirs est illimité (Articles 8 des statuts), le Président déclare que cette Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer sur l'ordre du jour prévu sur la convocation

1- Rapport moral du Président de la période du 14 décembre 2024 au 12 décembre 2025,

Le Président présente et détaille son rapport moral à l'aide d'un support vidéo projeté sur grand écran

Ce bilan concerne la période entre 2 AGO du 14/12/2024 au 12/12/2025, les événements récents y figurent donc.

Présenté à l'Assemblée Générale au nom du Conseil d'administration qui l'a adopté à l'unanimité dans sa séance du 5 décembre 2025, le rapport met, en préambule, l'accent sur **les particularités de l'UTL 34 :**

1- **Sept villes-centres et trois annexes, Agde (Marseillan et Vias), Frontignan (Balaruc-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lodève, Mèze, Pézenas, Sète.**

2- **Le bénévolat des professeurs, des membres du CA et des Conseils de proximité à qui il tient à rendre un vibrant hommage**

- **Merci aux membres du CA et des CP tous bénévoles**
- **Remerciements à tous nos conférenciers non professeurs de l'UTL34**

3- **Faible cotisation**

La contrepartie de ce bénévolat se situe dans un coût de cotisation annuelle modeste de 145 euros pour pouvoir bénéficier de tous les cours, faible en comparaison des autres UTL de France.

4- **Nous fonctionnons sans subvention mais les mairies nous prêtent des locaux et ces prêts sont des subventions en nature**

5- Avec L'UFUTA, nous avons une convention tripartie (ministère de la santé, ministère de l'éducation nationale, les associations des maires de France) et nous y rajoutons ERASMUS.

I --Au niveau de l'ADMINISTRATION

1 Modification au CA et au BUREAU

Départ de Mme Hellin de la vice-présidence du site de Sete

Départ de M Chignoli de la vice-présidence de Pézenas

Départ de M Tomas de la vice-présidence de Sète

Départ de M Guyo, de la vice-présidence de Mèze

Nomination de Mme Boussardon VP de Mèze

Nomination de M Tomas puis Mme Mas VP de Sète

Nomination de Mme Marchavariani VP de Pézenas

Nomination de Mme Hellin VPA de Sete

Nomination de M Guyon VPA de Mèze

Nomination de Mme Yarland VPA de Pézenas

2- Au niveau du RI :

Aucune modification. Le RI est consultable sur notre site www.utl34.fr (rubrique « Fonctionnement »

3-Au niveau financier

Des investissements pour 4 265 euros

Les éléments financiers de l'exercice 2024-25 seront détaillés par le trésorier

Mise à jour de l'inventaire de l'UTL34 par M Robert Guyon (quelques sorties d'inventaire de matériels anciens)

Coût de la Fête de fin d'année : 10100€

4- Divers

Une fête de fin d'année réussie avec 350 présents

L'ouverture des inscriptions en ligne avec un emploi du temps quasi-définitif dès le mois de juillet

De nombreuses conférences en plus des cours suivis

Des cours proposés en Visio et depuis septembre 2025 des cours en Visio collectif dans la salle de cours de Lamalou

II Au niveau des adhérents

1- Les professeurs

4 départs- 3 arrivées-**71 professeurs**

2- Les Etudiants

1026 étudiants 16 membres d'honneur- 10 professeurs honoraires-71 enseignants

Soit 1123 adhérents (baisse de 2% par rapport à 2024)

Les cours sont réservés aux adhérents (étudiants, professeurs, membres d'honneur et professeurs honoraires)

Les vice-présidents de site ont la charge de devoir faire des contrôles réguliers dans les cours. Vous devez donc toujours avoir votre carte d'adhérent à présenter pour justifier de votre adhésion.

Il existe une carte d'invitation ponctuelle à demander aux Vice-présidents de site pour pouvoir essayer un cours qui pourrait vous intéresser et vous inciter à vous inscrire l'association

3- Les Mémoires

Un mémoire de Richard Clapies qui après demande du comité scientifique de l'UFUTA pour le concours des plumes de l'UFUTA.va concourir pour l'UTL34 au prix de la Recherche de l'UFUTA

III Au niveau des Activités

1- Le CLUB culture et Loisirs

2 voyages ont été proposés pour juin 2026 dans le cadre des activités du Club mais ont dû être annulés faute de participants en nombre suffisant (propositions trop tardives)

2- La Fête de l'UTL34 de fin d'année a été une réussite (350 participants)

3- Les fêtes de convivialité dans nos 7 sites

Chaque site a proposé une ou plusieurs fête de convivialité pour les adhérents du site. Ces adhérents ont répondu présents avec plaisir.

IV Communication et Extérieur

1-Communication Externe

Les VP rencontrent les Maires dans le cadre de leurs missions

J'ai rencontré le Maire de Sète à propos de la salle qui est mise à disposition de l'UTL

Interview de « Ici Hérault » au mois de septembre

2- Communication interne

Un Mail pour les enseignants de Sète

Attestation à un professeur dans le cadre de sa requête

Mails adressés aux étudiants

4- L'UFUTA et Nous

Une délégation de l'UTL34 a participé à l'AGO de l'UFUTA à Angers (l'UTL34 a 5 pouvoirs)

Récompenses pour l'UTL34 au prix des Plumes de l'UFUTA

En poésie la Plume d'argent pour M. Sanchez

En Etude thématique 2 plumes d'or

Mme Ollivier : Dérèglement climatique

M Carmien ; La révolution technologique de l'IA

Visiter le site de l'UFUTA : www.ufuta.fr

M Ravaille remercie tous les bénévoles des conseils de proximité, du conseil d'administration, de la commission Club 'culture et loisirs », les professeurs et conférenciers qui contribuent à la bonne marche de 'uTL34

Il remercie les adhérents qui continuent à faire confiance à notre belle association

Après avoir constaté que l'activité de l'association est conforme à son objet social, le président soumet ce rapport moral à l'approbation de l'AGO au nom du CA

Vote du rapport moral ►**Le rapport moral de l'exercice 2024-25 situé entre deux AGO est approuvé à l'unanimité des présents et représentés**

2- Rapport financier du trésorier du 01/09/2024 au 31/08/2025

Le trésorier de l'association, présente le rapport financier de l'exercice 2024-25 clos au 31 aout 2025 à l'aide d'un document projeté sur grand écran aux membres de l'AG. Il remercie M Barale le trésorier adjoint pour son aide quotidienne sur les comptes.

Rapport financier du Trésorier

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Recettes : 156 927,80 €

Dont :

Adhérents	**:**	**150 980,00**
Intérêts financiers	**:**	**5 542,19**
Dons et libéralités	**:**	**221,20**
Produits divers	**:**	**184,41**

Rapport financier du Trésorier

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Dépenses : 151 179,97 €

Dont :

Investissements	**4 264,99 €**
Charges (hors amortissement)	**146 914,98 €**

Rapport financier du Trésorier

Investissements : 4 264,99 €

Matériel pédagogique	**53,94 €**
Matériel non pédagogique	**572,52 €**
Audio et informatique	**3 638,53 €**
Total	**4 264,99 €**

Rapport financier du Trésorier

Charges : 146 914,98 €

Structure des dépenses :

A = Administration	**:**	**12 613,40 €**
D = Divers	**:**	**44 506,73 €**
E = Enseignement	**:**	**69 576,38 €**
R = Relation Publique	**:**	**20 218,47 €**

Rapport financier du Trésorier

A = Administration

★ Fournitures	:	1 675,47 €
★ Licence logiciel	:	107,89 €
★ Honoraires (expert comptable)	:	2 083,27 €
★ Primes d'assurance	:	2 303,74 €
★ Déplacements CA + commissions	:	4 101,82 €
★ Frais de com. (Poste)	:	69,90 €
★ Cotisation UFUTA et missions	:	1 614,49€
★ Photocopies	:	656,82 €
Total	:	12 613,40 €

Rapport financier du Trésorier

D = Divers

★ Étrennes et divers	:	608,90 €
★ Coût salarial	:	21 937,17 €
★ URSSAF	:	18 913,94 €
★ Charges diverses + financières	:	268,42 €
★ Médecine Travail et Taxe FC	:	193,68 €
★ Location Garage et Box	:	2 584,62 €
Total	:	44 506,73 €

Rapport financier du Trésorier

E = Enseignement

★ Doc. et fournitures	:	2 284,17 €
★ Entretien et réparation	:	24,30 €
★ Photocopies	:	5 092,10 €
★ Déplacements professeurs	:	56 878,13 €
★ Frais repas professeurs	:	3 020,01 €
★ Internet – Sites	:	2 277,67 €
Total	:	69 576,38 €

Rapport financier du Trésorier

R = Relation Publique

★ Catalogues, etc (flyers)	:	1 070,64 €
★ Fête de fin d'année	:	10 107,88 €
★ Fêtes diverses (des sites)	:	3 132,92 €
★ Frais de réception	:	5 907,03 €
Total	:	20 218,47 €

Récapitulatif des charges

	Budget Réel 2023-2024	En %	Budget Réel 2024-2025	En %
A	12 323,87 €	8,15	12 613,40 €	8,59
D	40 653,08 €	26,89	44 506,73 €	30,29
E	71 634,55 €	47,39	69 576,38 €	47,36
R	26 569,39 €	17,57	20 218,47 €	13,76
TOTAL	151 180,89 €	100	146 914,98 €	100

Rapport financier du Trésorier

Récapitulatif des charges 2024 / 2025

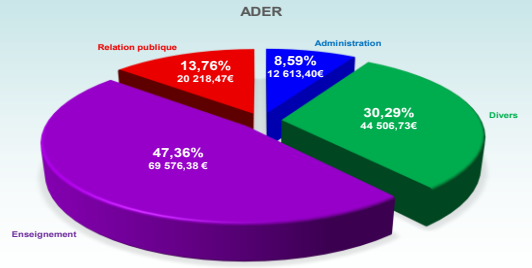

Rapport financier du Trésorier

Comptes de Trésorerie

	Compte courant	Compte sur Livret	Livret A	Total
Solde au 31/08/2024	5 740,97	45 981,74	78 983,81	130 706,52 €
Solde au 31/08/2025	2 754,22	53 000,00	81 353,34	137 107,56 €

Rapport financier du Trésorier

Comptes de Trésorerie

Trésorerie 2024	:	130 706,52 €
Trésorerie 2025	:	137 107,56 €
Δ Trésorerie	:	+6 401,04 €

Rapport financier du Trésorier

Éléments comptables

Produits	:	156 927,80 €
Charges (Hors Amortissement)	:	146 914,98 €
Dotations aux amortissements	:	2 792,52 €
Résultat (bénéfice)	:	7 220,30 €

Il est proposé à l'AG de verser cette somme sur les réserves par prudence

Affectation du résultat

►Ayant constaté un bénéfice de 7220,30 euros € sur l'exercice 24/25, le président propose à l'AG de voter le versement de cette somme sur les réserves par prudence

Vote ►La proposition de verser sur les réserves de l'UTL la somme de 7220,30 euros bénéfice de l'exercice 2024-2025 est approuvée à l'unanimité des présents et représentés

Intervention de l'expert-comptable M Sébastien Giordano

Son rapport a été mis en ligne sur le site de l'UTL34 en amont de la convocation à l'AGO

M. Giordano est sollicité depuis quelques années par l'association pour une mission de présentation des comptes avec vérification des comptes et de conformité des dépenses ainsi que pour une mission de conseil.

Elle n'a pas but de donner son avis sur l'utilisation des fonds « Je vérifie par sondage…on ne donne pas d'avis sur la façon dont est gérée l'association ».

Il dit avoir eu accès à tous les documents et le temps de recherche nécessaires pour mener à bien ses missions Il atteste d'aucune observation sur la tenue des comptes de l'association.

Cette une mission est un peu plus large qu'habituellement

Nous avons fait 24 contrôles sur relevés de frais et 158 justificatifs de dépenses (pas d'erreur)

Quelques points à relever très importants

6- Il y a une double signature pour des dépenses lourdes. M. Giordano insiste donc sur l'importance d'apposer une double signature pour les règlements d'un montant élevé. Il rappelle que toute dépense doit être justifiée.

7- Il pointe le fait que les salaires des salariés sont inscrits en net et non en brut.

8- Le barème fiscal kilométrique est bien ajusté et les cartes grises sont bien ajustées

9- Il rappelle que le problème des avances sur frais pour les professeurs qu'il avait signalé les années précédentes, a trouvé une solution satisfaisante en termes de comptabilité. Les avances sont en diminution. En effet quasiment tous les professeurs ne demandent plus d'avance car ils sont remboursés très rapidement.

10- Il repointe les informations des factures remboursées.

11- Les variations – 1% sont exactes. On reboucle bien entre trésorerie et comptabilité

12- 64 000 euros de patrimoine en matériel au 31 aout 2025.

13- Il fait une analyse de seuil de rentabilité et remarque qu'il faut être vigilant sur le fond de réserve car il a été doucement entamé les 3 années précédentes. Les réserves sont de 149.000 euros.

14- On pourrait affecter le résultat à tel ou tel projet d'action, si nécessaire.

15- Il remarque que nos fonds de réserve qu'on pouvait jugés très importants, il y a quelques années, nous ont permis pendant 3 années consécutives (pendant et après Covid) de faire face à des déficits et de rester encore sereins mais que nos charges fixes sont relativement incompressibles et que le nombre d'adhérents doit être suffisant pour couvrir des dépenses exceptionnelles (ex : la fête de fin d'année).

16- Il rappelle que ce bilan 2024-2025 correspond à une photo de l'association au 31/12/2025, aucune dette n'est identifiée.

En conclusion, Le Cabinet Augefi accorde l'attestation de la validité des comptes de L'UTL34 sans observation.

►<u>A l'issue de ce rapport financier, le Président s'exprime au nom de l'association</u> :

Il tient à remercier Jean Marc Boulmier et son adjoint Olivier Barale (en particulier autour de la numérisation des comptes), pour l'impeccable tenue des comptes qu'ils effectuent depuis de nombreuses années et demande à l'Assemblée de s'associer à cet hommage.

Le Président rappelle que l'intervention d'un expert-comptable commissaire aux comptes n'est pas obligatoire dans une association du type de l'UTL34 mais c'est une garantie pour tous. Il a souhaité dès son premier mandat faire intervenir un expert-comptable extérieur pour garantir aux adhérents la transparence complète des comptes.

Il remercie M. Giordano, notre expert-comptable, de sa présence fidèle lors de nos AGO et de son intervention bien détaillée.

►Après avoir constaté qu'aucune question portant sur le rapport financier n'a été posée, le Président soumet le rapport financier au vote de l'AGO.*

<u>Vote du rapport financier</u>

►Le rapport financier de l'exercice 2024-2025 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

3 -Vote de cooptations et nominations au CA en 2024-2025

Il est demandé à l'AG de se prononcer sur les propositions de cooptation au CA et nominations

Vote

►Les cooptations au CA au cours de l'année 2024-25 de Mmes Mas, Matchavariani, Yarland, Branger, Perchais, Boussardon et M Tomas, proposées sont adoptées par vote de l'AG à l'unanimité des présents et représentés

4- le club de l'UTL34 « Culture et Loisirs » pour l'année 2025-26

4-1 La Carte du Club est dorénavant dématérialisée (20 euros : paiement par internet) via le site

4-2 Proposition d'une sortie culturelle :

Une sortie proposée par Lamalou les bains est en cours de réflexion et devrait être validée en janvier par le CA

4-3 Propositions de 2 voyages via le CLUB en juin en car, voyages ouverts à tout adhérent UtTL ou membre du Club.

Ces voyages sont proposés par le Club de l'UTL34 à tous les adhérents en dehors des périodes de cours. Ils sont organisés par des prestataires de voyages. Ce n'est pas l'UTL qui les organise. Un professeur ou membre du CA de l'UTL ou de la commission Club peut en être l'accompagnateur pédagogique.

1- **Voyage Club en Galice** (60 participants + liste d'attente) proposé **en juin 2026 par M. Gilbert Sanchez**

Saint Jacques de Compostelle, la gastronomie,…

2- **Voyage Club en Autriche proposé par Mme Pla Lopez a actuellement trop peu de participants inscrits pour avoir lieu à ce jour**

4-4 Au sujet des voyages à titre privés proposés par des professeurs à des étudiants

Info de M Sanchez : Il propose en 2026 des voyages de quelques jours : Rome, l'Alsace, Madrid

Les personnes intéressées doivent s'adresser directement à lui.

Ce ne sont pas des voyages réservés aux adhérents UTL ou CLUB. Ils ne sont pas validés par le CA et peuvent se situer selon besoin pendant les périodes de cours de l'UTL.

5- l'UFUTA 2025/2026

1- Concours des plumes en 2027 (5 catégories)

Un message sera envoyé à tous les adhérents pour les inciter à se porter candidat au nom de l'UTL34, à ce concours dont **M. Marc Butez (professeur à l'UTL34 et administrateur UTL34) en est le référent**. Il renseigne les candidats intéressés sur la teneur et le règlement de ce concours

2- **Les Assises de l'UFUTA se tiendront à Dinard du 18 mai au 24 mai 2026 :**

9 personnes dont un professeur qui présentera une conférence pour représenter l'UTL34 ont été retenues par le dernier CA pour faire partie de cette délégation et seront porteuses des 5 droits de vote de l'UTL34 pour l'AGO.

3- **10 conférences proposées via l'UFUTA en Visio**

seront proposées dans les sites (dans une salle regroupant les personnes inscrites à une de ces conférences. (Liste de ces conférences à venir)

L'UFUTA achète ces 10 conférences pour 100 euros et chaque UTL adhérente à l'UFUTA (dont l'UTL34) pourra en disposer. A l4UTL34, elles seront projetées les unes après les autres dans les sites de l'UTL34 suivant la disponibilité technique des sites pour gérer ces projections.

6- La FETE traditionnelle de fin d'année

La commission du Club réfléchit à l'organisation de cette fête en modifiant son format ……peut être sur une demi-journée avec cocktail dinatoire

Il faudra s'y inscrire au préalable comme d'habitude

Elle est prévue le samedi 23 mai 2026 à la salle Brassens à Sète et organisée par la commission du Club

7- Une question diverse : aucune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h10 suivie d'un pot convivial organisé par le CP de Sète

La secrétaire : Michèle Jégat

Le Président. Stéphane Ravaille